



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Incoherence-verte>

# Incohérence verte

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2005 - N° 1053 - avril 2005 -

Date de mise en ligne : samedi 4 novembre 2006

Date de parution : avril 2005

## **Description :**

JEAN MATHIEU tente de faire comprendre aux écologistes en quoi le projet de constitution est incompatible avec leur aspiration au développement durable.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Au lieu de laisser espérer la voie du développement soutenable dans l'actuel projet de constitution européenne, il serait tout de même bon que les écologistes sachent en quoi ce projet contraint le dit développement à demeurer insoutenable :

1- l'État ne dispose plus du tout du pouvoir monétaire (ex-régalien). La corporation bancaire détient le monopole exorbitant de créer ex-nihilo l'argent nécessaire à toute l'activité économique.

2- dès lors, elle n'en crée pas pour toute activité qui n'engendre pas de profit. Ces besoins deviennent ainsi parasites pour l'économie : elles dépendent de prélèvements dénoncés comme autant de charges, sans intérêt pour l'investissement, néfastes à la concurrence, et finalement, néfastes à ce qui reste d'emplois marchands, seuls créateurs de richesses, selon nos experts ès sciences économiques.

3- et pour payer les intérêts de la monnaie au lobby bancaire, il en résulte aussi le sempiternel besoin de "croissance". Difficile de faire mieux dans la soumission au culte du Veau d'Or ! Et c'est ce credo-là qu'on nous invite à constitutionnaliser de façon irréversible pour une Europe aux félicités exemplaires ? Même un donneur de leçons comme Bush ne s'enferme pas dans pareille aberration, il se réjouit de payer ses dettes en dollars dévalués !

Le seul argument des "pour" est le suivant : « de toute façon, on avait déjà accepté ça dans les accords précédents [ [1](#) ], alors, puisque l'occasion nous est offerte de grappiller quelque chose, profitons-en, nous disposerons ainsi de tribunes bien meilleures pour débattre du "social" ». Débattre certes mais, bien entendu, sans jamais mettre en cause la nécessité primordiale du profit, laquelle est devenue intouchable.

Que devient la politique sous l'emprise de cette constitution-là ? Guère plus qu'un Samu social permanent pour amadouer ses laissés pour compte : tous les arrangements de circonstance susceptibles d'étouffer dans l'oeuf les risques d'explosion.

Pour les illusionnistes de "l'économie sociale de marché", passe encore, c'est leur fonds de commerce. Mais qu'en est-il de l'écologie de nos Verts ainsi domestiqués ? Rien de plus qu'une affaire de ristournes sur les profits obligés de la croissance marchande. « Vous voulez des sous pour vos bonnes oeuvres écolos ? D'accord, mais laissez la libre entreprise en gagner pour vous avec ce qui est encore exploitable sur cette planète Terre. »

Face aux timorés des grands principes, les pragmatiques ont beau jeu de se dire agissants. Reste qu'on pense agir en ne faisant que réagir. Mieux serait de prévoir. Prévoir par exemple que participer à des demi-mesures de perlimpinpin le temps d'une législature, c'est être assuré de se faire virer au scrutin suivant. Le Pen obtient de meilleurs scores en restant chez lui. Tout simplement parce que Monsieur Le Pen devient l'inévitable métastase du chômage, tout comme l'était déjà Monsieur Hitler en 1933. Et si ça continue comme ça, lui ou ses sbires finiront à l'Élysée par la seule logique des choses toujours déplorées mais jamais résolues. En attendant nous pouvons craindre de voir nos malheureux élus devenir autant de pathétiques Lorenzaccio, subrepticement amenés à festoyer en bout de table des grands, sans jamais faire ce pourquoi ils ont été mandatés.

---

[1] Belle référence en effet quand on lisait dans Le Monde du 14/11/1990 qu'un véritable putsch bancaire était en préparation pour museler préventivement l'Europe. D'où vient que la gauche, même "plurielle", ait ratifié le "rêve des Gouverneurs" sans autre forme de procès ?